

## Sécurisation de l'école communale

La commune a effectué des travaux pour 5490.00 HT soit 6588.00 TTC pour la sécurisation de l'école communale.

Cette dépense a été financée à hauteur de

- 30% du montant HT soit 1647.00€ par une subvention de l'Etat dans le cadre de la FNADT CPER 2021,
- 30% du montant HT soit 1646.76€ par une subvention du département dans le cadre du programme départemental d'aides aux collectivités,
- 20% du montant HT soit 1098.00€ par une subvention de la casa dans le cadre du fond de concours d'équipement,



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PROVENCE- ALPES-  
CÔTE D'AZUR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
SOPHIA ANTIPOLIS



DÉPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES